

Inge Schädler



*Enfin des rentes décentes –  
Les exigences du PS60+*

- Présidente de groupe au CSA
- Membre du comité directeur de la FARES
- Coprésidente du groupe de travail «Politique sociale» du PS60+



# 4'000 francs de rente AVS pour tous!

## Constat

- Rentes AVS insuffisantes (en contradiction avec la Constitution fédérale) ;
- 2e pilier souvent inexistant ou maigre ;
- Fréquente pauvreté des personnes âgées et situations financières précaires ;
- Situation scandaleuse en comparaison internationale.

## Exigences:

- 4'000 francs de rente AVS pour tous !
- Financement par la contribution obligatoire à l'AVS de la distribution des bénéfices et dividendes!
- Transfert des contributions du 2e pilier dans le 1er pilier!

## Constat

- La pression exercée sur la génération aînée sur le marché du travail est énorme ;
- La discrimination des 50+ est un problème grave et urgent ;
- Le taux d'activité rémunérée chute dramatiquement pour les 50+ ;
- D'après [l'OFS](#), le marché du travail n'absorbe pas le potentiel de travail de 830'000 personnes ;
- Les femmes sont particulièrement touchées.

## • Exigences

- Âge de la retraite à 62 ans!
- Toute élévation de l'âge de la retraite est irresponsable!

# Cesser la discrimination des 50+!

## Constat

- Les demandeurs d'emploi âgés sont souvent discriminés ;
- Nous sommes lassés et nous ne voulons plus des « tables rondes » et des belles déclarations d'intention ;
- La discrimination ne sera pas abolie par la formation continue ou par une pseudo protection contre les licenciements, mais par des incitations fortes.

## Exigences

- Extension du droit aux allocations de chômage durant au minimum 5 ans!
- Primes pour le 2<sup>e</sup> pilier prise en charge!
- Financement par un fonds spécial!
- Fonds alimenté par les entreprises employant moins de 50+ que la moyenne!



# Des salaires minimums convenables et une rétribution des tâches de soin privées.

## Constat

- La biographie professionnelle est déterminante ;
- Les femmes sont les perdantes;
- Le travail à temps partiel, les interruptions de l'activité professionnelle et les salaires de misère sont un poison

## Exigences

- Des salaires minimums convenables !
- Rétribution des tâches de soin et plus particulièrement celles prodiguées par les proches aidants!